

Présentation

La Bretagne est la première région agroalimentaire en termes de chiffre d'affaires et d'emplois. Elle regroupe 11 % des entreprises françaises de 20 salariés et plus et 15 % des salariés de l'Industrie agroalimentaire (IAA). Quatre salariés industriels sur dix travaillent dans le secteur agroalimentaire.

En 2014, 1 101 entreprises sont majoritairement implantées (cf. définitions) en Bretagne, dont 294 comptent plus de 20 salariés. Elles réalisent un chiffre d'affaires proche de 19 milliards d'euros, en léger repli par rapport à 2013. Il représente 11 % du chiffre d'affaires national.

Les secteurs d'activité des IAA sont assez diversifiés en Bretagne. Cependant l'industrie des viandes y est très présente, contribuant pour 40 % du chiffre d'affaires agroalimentaire régional. Les industriels bretons de la viande réalisent en 2014 plus d'un cinquième du chiffre d'affaires national.

Les IAA bretonnes sont tournées vers le marché national. Les exportations représentent 15 % du chiffre d'affaires. Deux secteurs se distinguent des autres, car plus orientés vers l'étranger : la volaille de chair, où un quart du chiffre d'affaires est réalisé à l'export, et la poudre de lait, où le taux d'exportation dépasse 30 %. L'industrie laitière poursuit une politique d'investissement dynamique (taux d'investissement le plus élevé des IAA hors boisson). Beaucoup d'investissements concernent des unités de production de lait en poudre et notamment de lait infantile, destinés aux marchés des pays tiers.

Le taux de valeur ajoutée des IAA en Bretagne se situe trois points au-dessous de la moyenne nationale hors boissons. En effet, les secteurs à bas taux de valeur ajoutée, tels que l'industrie des viandes et la fabrication d'aliments pour animaux, sont très présents dans la région. De plus, la transformation laitière se positionne plutôt sur des produits à faible valeur ajoutée.

L'année 2014 a été marquée par une baisse des prix des céréales, et en fin d'année l'embargo russe a pénalisé l'industrie de la viande de porc

en particulier, mais également celle des produits laitiers où en l'absence de débouchés l'offre a été abondante et fait chuter les prix. Dans la volaille, les abattages ont chuté de 10% et les exportations ont diminué vers le Moyen-Orient.

Définitions

Les données sur l'Industrie AgroAlimentaire (IAA) sont issues du dispositif Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (ÉSANE) mis en production par l'Insee à partir :

- d'une exploitation de sources administratives (déclaration annuelle sur les bénéfices et les déclarations annuelles de données sociales) ;
- d'une Enquête Sectorielle Annuelle (ESA), quasi exhaustive pour les unités de 20 salariés et plus.

Les entreprises analysées ici sont celles où 80 % des effectifs sont présents dans la région.

L'enquête annuelle d'entreprise est une enquête sectorielle. L'entreprise est saisie dans sa totalité et classée selon son activité principale. Ainsi, les résultats d'un secteur d'activité donné ne correspondent pas à cette activité pure, mais aux entreprises exerçant cette activité à titre principal. Certaines coopératives, par exemple, sont exclues, y compris pour leurs activités IAA.

L'activité principale d'une entreprise est celle qui représente la fraction la plus importante du total des ventes.

Le champ des IAA concerne les activités industrielles de transformation agroalimentaire (industries alimentaires et des boissons) : ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF à l'exception des secteurs 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D.

L'effectif employé de l'entreprise correspond à l'effectif salarié moyen en équivalent temps plein, corrigé du solde au cours de l'exercice comptable des effectifs pris en location (intérim ou effectifs détachés par d'autres entreprises) et des effectifs détachés ou prêtés à d'autres entreprises, convertis en « équivalent temps plein ».

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Industries-agroalimentaires-IAA>.

Site Alim'agri du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

« Le Panorama des IAA en 2016 »

Activité économique des entreprises en 2014 implantées à plus de 80 % en Bretagne
Entreprises ayant au moins 80 % de salariés dans la région

Unité : effectif, valeur en millions d'euros	Nombre d'entreprises	Dont de 20 salariés et plus	Chiffre d'affaires	Ventes exportation	Valeur ajoutée	Investissements corporels
Industrie de la viande	232	93	7 720	1 206	1 172	145
Transf. et cons. de la viande de boucherie	131	39	5 596	829	753	90
Transf. et cons. de la viande de volaille	44	23	1 166	298	193	28
Prép. ind. de produits à base de viande	57	31	957	79	226	27
Industrie du poisson	64	22	632	27	130	32
Industrie des fruits et légumes	60	19	1 127	79	224	66
Industrie laitière	67	26	3 253	584	337	102
Fabrication d'aliments pour animaux	77	34	3 249	233	370	42
Fabrication de pain et pâtisserie	154	44	1 144	175	303	46
Fabrication industrielle pain et pâtisserie	51	23	604	127	177	26
Fab. de biscuits, biscottes et pâtis. de conserv.	93	21	540	47	126	20
Fabrication d'autres produits alimentaires	303	48	1 646	180	408	79
dont fabrication de plats préparés	94	24	804	67	197	51
Ensemble des IAA Bretagne*	1 101	294	18 970	2 494	2 996	526
- Industrie alimentaire*	1 009	291	18 902	2 493	2 972	516
- Industrie des boissons	92	3	69	1	24	9
Ensemble IAA France*	17 647	2 729	171 465	36 246	33 850	...
- Industrie alimentaire*	14 596	2 429	143 755	28 159	26 441	...
- Industrie des boissons	3 051	300	27 710	8 086	7 409	1 075

* Y compris fabrication d'huile et graisses végétales et animales, travail des grains et fabrication de produits amylacés
Source : Insee, Ésane, traitement SSP, mise en forme Draaf Bretagne

Performances des principaux secteurs agroalimentaires en 2014

Entreprises ayant au moins 80 % de salariés dans la région

Unité : %	Taux de valeur ajoutée	Taux d'exportation	Taux de marge (EBE/VA)	Frais de personnel/VA	Taux d'investissements corporels
Industrie de la viande	15	16	17	83	12
Transf. et cons. de la viande de boucherie	13	15	13	87	12
Transf. et cons. de la viande de volaille	17	26	10	90	14
Prép. ind. de produits à base de viande	24	8	33	67	12
Industrie du poisson	21	4	13	87	25
Industrie des fruits et légumes	20	7	30	70	30
Industrie laitière	10	18	37	63	30
Fabrication d'aliments pour animaux	11	7	37	63	11
Fabrication de pain et pâtisserie	26	15	40	60	15
Fabrication industrielle pain et pâtisserie	29	21	45	55	15
Fab. de biscuits, biscottes et pâtis. de conserv.	23	9	33	67	16
Fabrication d'autres produits alimentaires	25	11	27	74	19
dont fabrication de plats préparés	24	8	23	77	26
Ensemble des IAA Bretagne*	16	13	26	74	18
- Industrie alimentaire*	15	13	26	74	17
- Industrie des boissons	35	1	43	57	39
Ensemble IAA France*	20	21	37	63	...
- Industrie alimentaire*	18	20	33	67	...
- Industrie des boissons	27	29	55	45	15

* Y compris fabrication d'huile et graisses végétales et animales, travail des grains et fabrication de produits amylacés
Source : Insee, Ésane, traitement SSP, mise en forme Draaf Bretagne

Présentation

En 2014 la Bretagne compte 1 450 établissements, dont 400 ayant de plus de 20 salariés, exerçant à titre principal une activité relevant des industries agroalimentaires.

Les 58 200 salariés de l'agroalimentaire breton représentent 15 % des effectifs nationaux plaçant ainsi la Bretagne comme première région agroalimentaire française. Depuis 2010, l'effectif salarié des établissements bretons accuse une légère baisse, mais les IAA bretonnes restent dynamiques et diversifiées au regard des productions agricoles régionales variées. Ainsi, l'industrie du poisson bretonne emploie 28 % des effectifs salariés nationaux de ce secteur. Viennent ensuite les secteurs « Fabrication d'aliments pour animaux », « Industrie de la viande » « Industrie des fruits et légumes » et « Industrie laitière » avec des parts relatives respectives de 27 %, 24 %, 17 % et 11 % des effectifs nationaux.

Les établissements de plus de 20 salariés ne représentent que 28 % de l'ensemble des établissements IAA bretons, mais emploient 95 % des salariés. Les 77 établissements de 200 salariés et plus concentrent 59 % de l'emploi des établissements IAA de la région. Ils sont plus spécialisés dans les industries de la viande, la fabrication de plats préparés, l'industrie du lait et des légumes.

Les quatre premiers établissements employant 1 000 salariés et plus sont des abattoirs : Kermené (Côtes-d'Armor), Cooperl (Côtes-d'Armor), SVA (Ille-et-Vilaine) et Bigard (Finistère).

Les ouvriers constituent 70 % des postes occupés dans les établissements IAA bretons. Cette part est de 80 % dans les abattoirs. Ils ne sont pas majoritaires dans les sites spécialisés dans la fabrication d'aliments pour animaux, ou l'industrie de la boisson.

(suite page suivante)

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Industries-agroalimentaires-IAA>

La rubrique IAA de la chambre d'agriculture de Bretagne

<http://www.bretagne.synagri.com/synagri/industries-agroalimentaires>

Définitions

Entreprise : unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations commerciales. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

Établissement : unité géographique de production ne possédant pas une personnalité juridique, telle que siège social, usine, dépôt, magasin d'exploitation. Lorsqu'il est fait mention de l'emploi dans les établissements, il s'agit bien des emplois occupés dans la région quel que soit le lieu d'implantation du siège social de la société dont ils dépendent. L'effectif salarié de l'établissement est l'effectif au 31 décembre de l'année.

Secteur : pour chaque entreprise, on peut déterminer au moyen de règles adéquates l'activité principale exercée. Toutes les entreprises ayant la même activité principale sont classées dans un ensemble appelé secteur d'entreprise. De manière analogue, tous les établissements exerçant à titre principal une même activité sont classés dans un ensemble appelé secteur d'établissement.

Avertissement

Les données présentées ici proviennent de la source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif), alimentée par l'Insee. Sans autre précision, les établissements décrits ici sont les établissements IAA hors artisanat (charcuterie, boulangerie, pâtisserie), présents dans la région, ayant au moins 20 salariés et dont l'activité principale relève du champ IAA.

Établissements bretons du champ IAA* en 2014

Établissements de 20 salariés et plus

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Nombre de salariés au 31/12	Nombre de salariés en ETP	Part des ouvriers (%)	Part Bretagne/France (%)
Industrie des viandes	132	25 546	23 019	75	24
Transf. et conservation de la viande de boucherie	60	14 790	13 197	75	31
Transf. et conservation de la viande de volaille	26	5 159	4 695	80	20
Prép. industrielle de produits à base de viande	46	5 597	5 127	77	18
Industrie du poisson	29	3 369	3 214	76	28
Industrie des fruits et légumes	22	3 663	3 791	73	17
Autre transformation et conservation de légumes	17	3 118	3 255	74	27
Industrie des corps gras	2	79	79	70	3
Industrie laitière	37	6 124	5 727	67	11
Fabrication de lait liquide et de produits frais	11	1 962	1 788	70	14
Fabrication de beurre	4	550	512	63	23
Fabrication de fromage	11	1 565	1 465	71	5
Fabrication d'autres produits laitiers	8	1 544	1 409	61	24
Meunerie et travail du grain	5	213	185	53	3
Boulangerie et pâtes alimentaires	52	4 497	4 004	74	10
Fab. industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	28	3 031	2 644	73	10
Fab. de biscuits, biscottes et pâtisseries de cons.	24	1 466	1 360	75	12
Fabrication d'autres produits alimentaires	55	6 491	5 861	69	9
Fabrication de plats préparés	28	4 445	4 042	73	23
Fabrication d'aliments pour animaux	62	4 817	4 386	42	27
Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	56	4 222	3 842	41	34
Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	6	595	544	47	11
Industrie de la boisson	6	301	236	50	1
Établissements de 20 salariés et plus	402	55 100	50 502	71	16
Établissements de moins de 20 salariés	1 049	3 109	2 923	61	7
Total IAA hors artisanat	1 451	58 209	53 425	70	15
Total IAA y c. artisanat	4 262	67 964	61 426	68	12

* Hors artisanat (charcuterie, boulangerie, pâtisserie)

Source : Insee, SSP, CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif)

Établissements de plus de 500 salariés en Bretagne en 2014

	Dép.	Commune de l'établissement	Effectif salarié au 31/12/2014	Secteur d'activité
Kermené	22	Saint-Jacut-du-Mené	>1500	Transformation et conservation de la viande de boucherie
Cooperl Arc Atlantique	22	Lamballe	>1500	
Société Vitreuse d'Abattage	35	Vitré	1000-1500	
Groupe Bigard	29	Quimperlé	1000-1500	
Jean Stalaven	22	Yffiniac	500-1000	Fabrication de plats préparés
Bridor	35	Servon-sur-Vilaine	500-1000	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
Cité Marine	56	Kervignac	500-1000	Fabrication de plats préparés
Ronsard	56	Bignan	500-1000	Transformation et conservation de la viande de volaille
Doux	29	Châteaulin	500-1000	
Mix'Buffet	56	Guer	500-1000	Autre transformation et conservation de légumes
Socopa Viandes	29	Châteauneuf-du-Faou	500-1000	Transformation et conservation de la viande de boucherie
Société Bernard	56	Moréac	500-1000	
Centre d'élaboration des viandes	56	Saint-Jean-Brévelay	500-1000	Transformation et conservation de la viande de volaille
Even Lait Industrie	29	Ploudaniel	500-1000	Fabrication d'autres produits laitiers
SCO Monique Ranou	29	Saint-Évarzec	500-1000	Préparation industrielle de produits à base de viande
Gatine viandes	35	La Guerche-de-Bretagne	500-1000	Transformation et conservation de la viande de boucherie
Josselin Porc Abattage	56	Josselin	500-1000	

Source : Insee, SSP, CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif)

Présentation

(suite de la page précédente)

La répartition des établissements IAA de 20 salariés et plus sur l'ensemble du territoire breton est un atout économique de l'industrie bretonne. L'industrie de la viande est fortement présente dans les quatre départements, concentrant entre 48 % et 52 % des emplois IAA de chacun d'eux. Néanmoins, les départements bretons dégagent d'autres spécificités.

Dans les Côtes-d'Armor, la fabrication de plats préparés et celle d'aliments pour animaux regroupent respectivement 15 % et 13 % des salariés IAA du département. Dans le Finistère, l'industrie du poisson concentre les trois quarts de l'emploi régional du secteur, et représente 19 % des salariés IAA du département, devançant l'industrie du lait. Près de la moitié des salariés de l'industrie du lait bretonne est concentrée dans treize établissements d'Ille-et-Vilaine. L'industrie de transformation des légumes dans le Morbihan représente 57 % des emplois régionaux du secteur et 14 % des salariés IAA du département. Le département concentre 60 % de l'emploi régional dans l'industrie de la volaille et près de 40 % dans celle des plats préparés.

L'emploi salarié IAA a baissé de 3 % entre 2010 et 2014. Mais l'évolution n'est pas la même selon les départements. L'emploi salarié IAA est quasi stable dans les Côtes-d'Armor, tandis qu'il progresse de 7 % en Ille-et-Vilaine. Cette progression breillienne profite à tous les secteurs d'activité agroalimentaires du département. La situation est différente dans le Finistère où le nombre de salariés IAA régresse de 13 %. Fin 2013, la fermeture de l'abattoir Gad (900 salariés) a sévèrement touché l'industrie finistérienne de la viande. Dans le Morbihan, la baisse est plus modérée : - 6 %. Elle affecte plus particulièrement les salariés de l'industrie de la viande de volaille avec notamment les difficultés écono-

miques rencontrées par le groupe Doux. Toutefois, l'emploi dans la fabrication de plats préparés a augmenté de 20 % et l'industrie légumière confirme son dynamisme avec une progression de 15 %.

Définitions

Entreprise : unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations commerciales. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

Établissement : unité géographique de production ne possédant pas une personnalité juridique, telle que siège social, usine, dépôt, magasin d'exploitation. Lorsqu'il est fait mention de l'emploi dans les établissements, il s'agit bien des emplois occupés dans la région quel que soit le lieu d'implantation du siège social de la société dont ils dépendent. L'effectif salarié de l'établissement est l'effectif au 31 décembre de l'année.

Secteur : pour chaque entreprise, on peut déterminer au moyen de règles adéquates l'activité principale exercée. Toutes les entreprises ayant la même activité principale sont classées dans un ensemble appelé secteur d'entreprise. De manière analogue, tous les établissements exerçant à titre principal une même activité sont classés dans un ensemble appelé secteur d'établissement.

Avertissement

Les données présentées ici proviennent de la source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif), alimentée par l'Insee. Sans autre précision, les établissements décrits ici sont les établissements IAA hors artisanat (charcuterie, boulangerie, pâtisserie), présents dans la région, ayant au moins 20 salariés et dont l'activité principale relève du champ IAA.

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Industries-agroalimentaires-IAA>

La rubrique IAA de la chambre d'agriculture de Bretagne

<http://www.bretagne.synagri.com/synagri/industries-agroalimentaires>

Établissements du champ des IAA en 2014 - Résultats départementaux

Établissements de 20 salariés et plus*

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Nombre de salariés au 31/12	Poids du secteur dans le département (%)	Poids du dép. dans la région par secteur (%)
Côtes-d'Armor				
Industrie des viandes	25	6 567	52	26
Industrie du poisson	2	63	1	2
Industrie des fruits et légumes	4	482	4	13
Industrie laitière	8	950	8	16
Fabrication de pain et pâtisserie	13	871	7	19
Autres produits alimentaires	11	1 821	15	28
Fabrication aliments pour animaux	22	1 613	13	33
Autres industries agroalimentaires	4	164	1	54
Ensemble du département	89	12 531	100	23
Finistère				
Industrie des viandes	31	5 784	43	23
Industrie du poisson	20	2 519	19	75
Industrie des fruits et légumes	6	815	6	22
Industrie laitière	10	1 800	13	29
Fabrication de pain et pâtisserie	14	1 007	7	22
Autres produits alimentaires	15	1 231	9	19
Fabrication aliments pour animaux	4	218	2	5
Autres industries agroalimentaires	2	72	1	12
Ensemble du département	102	13 446	100	24
Ille-et-Vilaine				
Industrie des viandes	38	6 965	48	27
Industrie du poisson	2	254	2	8
Industrie des fruits et légumes	2	278	2	8
Industrie laitière	14	2 853	19	47
Fabrication de pain et de pâtisserie	12	1 529	10	34
Autres produits alimentaires	11	914	6	14
Fabrication aliments pour animaux	21	1 601	11	33
Autres industries alimentaires	4	269	2	45
Ensemble du département	104	14 663	100	27
Morbihan				
Industrie des viandes	38	6 230	43	24
Industrie du poisson	5	533	4	16
Industrie des fruits et légumes	10	2 088	14	57
Industrie laitière	5	521	4	9
Fabrication de pain et de pâtisserie	13	1 090	8	24
Autres produits alimentaires	18	2 525	17	39
Fabrication aliments pour animaux	15	1 385	10	29
Autres industries agroalimentaires	3	88	1	15
Ensemble du département	107	14 460	100	26

Note de lecture : l'industrie des viandes représente 52 % de l'emploi des IAA dans les Côtes-d'Armor. 26 % de l'emploi régional de l'industrie des viandes se situe dans les Côtes-d'Armor.

* Hors artisanat (charcuterie, boulangerie, pâtisserie)

Source : Insee, SSP, CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif)

Présentation

Avec 259 000 tonnes, les abattages de **gros bovins** sont en légère hausse de 0,4 % après le net rebond de 2014 (+ 2,2 %). Le contexte laitier morose, peu favorable au prix du lait, ne se répercute cependant pas sur la mise à la réforme des vaches en Bretagne dont le volume abattu reste stable. Ce climat tendu sur le marché laitier a en revanche conduit les éleveurs à une intégration plus faible de génisses dans les troupeaux. Le poids de génisses abattues recule ainsi de 4,9 %.

Dans le secteur du **veau de boucherie**, le nombre de têtes abattues fléchit de 0,8 % par rapport à 2014 et de 2,2 % par rapport à la moyenne quinquennale 2010-2014. Le recul des abattages de veaux est important depuis 2005, conséquence d'une demande peu active. La baisse des abattages de veaux a toutefois été compensée par une hausse de 2 % du poids moyen des animaux abattus.

Le volume de **porcs charcutiers** abattus en Bretagne en 2015 s'élève à 1,15 million de tonnes, soit 3,7 % de plus qu'en 2014. Cette hausse provient notamment de l'alourdissement du poids des carcasses. Cette évolution du poids moyen a pour origine les retards d'enlèvement dans les élevages, du fait du contexte particulièrement tendu entre les producteurs et les abatteurs. Durant l'été, les deux plus importants abatteurs français suspendent leur participation au Marché au cadran du Porc Breton (MPB). Les cotations y sont interrompues pendant plus de sept semaines à l'automne.

Le volume de **poulets de chair** abattus en Bretagne en 2015 progresse de 7 % en poids entre 2015 et 2014. Il se situe quasiment au même niveau que celui de la moyenne quinquennale 2014-2010. En progression continue depuis 40 ans (+ 1,2 % par an en moyenne), la consommation française de volaille atteint son plus haut

niveau en 2015. Pour les poulets, elle a augmenté de 3 % par rapport à 2014 et de plus d'un tiers par rapport à 2007, alors que, dans le même temps, elle se replie pour les dindes, les pintades et les canards.

La filière dinde bretonne reste sinistrée. Les abattages chutent de 4,9 % en 2015 en poids par rapport à 2014, et de 13 % par rapport à la moyenne 2010-2014. La consommation de viandes de dinde est en baisse constante depuis 2007. Parallèlement, les exportations chutent : - 44 % depuis 2007).

Définitions

Les informations relatives aux **abattages d'animaux de boucherie** sont issues du dépouillement des données mensuelles recueillies par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) au sein de ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en collaboration avec les services vétérinaires départementaux.

En 2014, 132 établissements bretons dépendant d'entreprises de 20 salariés et plus sont spécialisés dans l'industrie de la viande :

- 60 pour la transformation et conservation de la viande de boucherie ;
- 26 pour la transformation et conservation de la viande de volaille ;
- 46 pour préparation industrielle de produits à base de viande.

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Les-tableaux-de-la-conjoncture>
- Agreste Bretagne – Mars 2016 – N°2 – Le 4-pages – « La filière viande en 2013 – La Bretagne : première région française pour la production et la transformation de viande ».

Site Agreste

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>
Thématique - Productions animales - Bovins, porcins...

Abattage du bétail en Bretagne

Unité : tonne	2012	2013	2014	2015
Gros bovins	261 312	252 056	257 607	258 609
dont : vaches de réforme	137 595	125 631	130 554	130 713
génisses	30 409	27 553	28 433	27 053
taurillons	66 712	75 382	75 665	77 562
Veaux (12 mois ou moins)	68 236	66 177	65 512	66 852
Caprins	43	39	40	48
Ovins	4 647	5 289	5 842	5 965
Porcins	1 133 645	1 117 142	1 107 901	1 149 159
dont porcs charcutiers	1 103 583	1 087 341	1 079 710	1 117 985
Équidés	221	193	174	169
Ratites, cervidés, sangliers, bisons	22	22	16	16
Total abattages	1 468 127	1 440 918	1 437 092	1 480 819
Côtes-d'Armor	500 820	501 683	520 970	543 828
Finistère	308 985	275 352	228 675	246 964
Ille-et-Vilaine	447 163	449 516	461 176	474 444
Morbihan	211 158	214 367	226 271	215 582

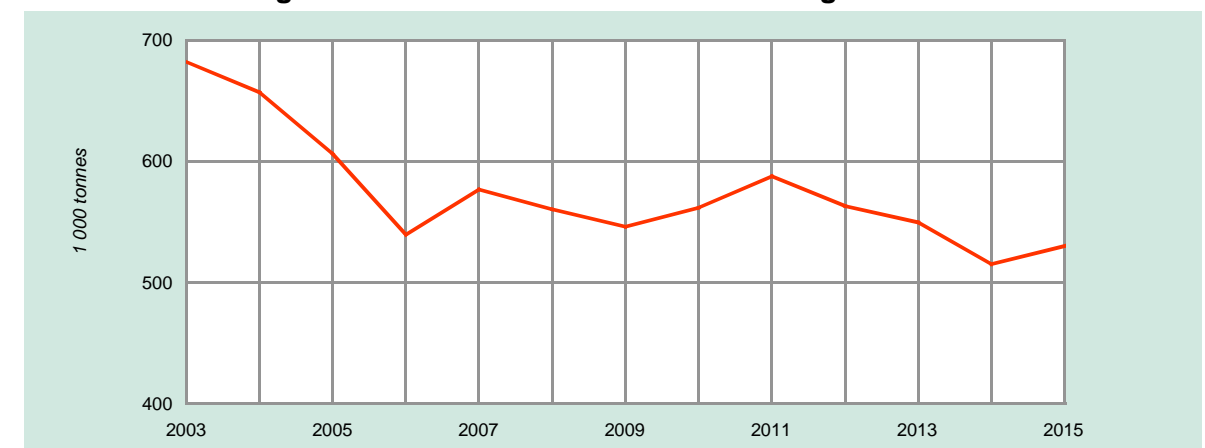
Source : SSP, enquête mensuelle auprès des abattoirs

Abattage de volailles et de lapins en Bretagne

Unité : tonne	2012	2013	2014	2015
Poulets de chair (y compris chapons)	345 243	362 119	324 732	347 547
Dindes	173 613	143 505	149 595	142 284
Coqs et poules de réforme	24 227	26 713	27 070	27 009
Canards à rôtir	19 514	16 898	13 313	12 910
Pintades	335	253	275	219
Oies à rôtir, pigeons, cailles, faisans, perdrix	451	444	440	440
Volailles grasses	5 255	5 575	6 032	6 124
Lapins	6 060	3 914	3 657	3 453
Total abattages	574 699	559 421	525 114	539 984

Source : SSP, enquête mensuelle auprès des abattoirs

Évolution du tonnage de volailles de chair abattues en Bretagne



Source : SSP, enquête mensuelle auprès des abattoirs

Présentation

En 2015, 12 200 producteurs bretons ont livré 5,4 milliards de litres de lait à l'industrie, soit une augmentation de 0,1 % par rapport à l'année précédente, comme le rythme national. La Bretagne reste largement en tête devant les autres régions et concourt à 20 % du lait national. Ce sont 36 établissements laitiers bretons qui transforment le lait collecté auprès des producteurs bretons ou hors de la région (ou échangé entre établissements) pour fabriquer aussi bien des produits intermédiaires destinés aux filières industrielles que des produits finis conditionnés. Dans le secteur du vrac, la région conserve une place importante sur le marché français en 2015, avec des volumes en progression, en particulier dans la poudre de lait (+ 11 %) et le lait concentré. Le lait liquide en vrac (entier, demi-écrémé ou écrémé) baisse de 4 % sur un an. Toute la production en vrac est revendue à la branche laitière, excepté la poudre de lait et le lactosérum dont un tiers est destiné à l'exportation et/ou aux autres branches industrielles.

Dans le secteur des produits finis, le lait conditionné est le premier poste de fabrication bretonne, avec une part prédominante du lait UHT. En 2015, la région a conditionné près de 624 millions de litres (18 % de la production nationale), en retrait de 4 % sur un an (- 3 % en France). Les industriels bretons produisent plus du quart du beurre national ; depuis 4 ans, le rythme est régulier et en 2015, le volume s'est accru de 3 %, soit deux fois plus vite que le rythme national. La région renforce sa position sur la crème conditionnée avec plus de 20 % de la fabrication française, en hausse de 15 % sur un an (+ 9 % pour la France). L'emmental reste toujours largement majoritaire dans l'industrie fromagère régionale. Entre 2014 et 2015, le maintien de la production fromagère s'explique par la stabilité des volumes d'emmental qui occupe une place prépondérante sur les marchés nationaux (51 %), accompagnée

Pour en savoir plus

Site Agreste

Thématique - Lait

Site de la Draaf Bretagne

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Lait>

par une hausse des fromages frais de vache. Par contre, les laits fermentés n'ont pas retrouvé le niveau des années 2010.

La Bretagne est bien positionnée sur les produits laitiers bio en France. Les tonnages de ces productions progressent, excepté sur le fromage frais. La région fabrique 60 % du beurre bio, et améliore sa position nationale sur les yaourts et desserts lactés.

Définitions

Transformation en produits laitiers : les établissements laitiers transforment le lait pour fabriquer des produits laitiers :

- produits laitiers intermédiaires : laits liquides, concentrés ou en poudre (vrac), crème (vrac), babeurre, lactosérum ;

- produits finis : laits liquides conditionnés, produits laitiers frais (crème, yaourts, desserts lactés...), matières grasses (beurre, spécialités à tartiner...), fromages (fromages frais, fromages à pâte molle, fromages à pâte pressée non cuite, fromages à pâte pressée cuite dont emmental...), laits concentrés et laits secs conditionnés, produits dérivés de l'industrie laitière.

L'enquête annuelle laitière est une enquête de branche réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture et FranceAgriMer auprès des établissements collectant au moins 1 800 hl de lait de vache et auprès de tous les établissements de transformation (hors exploitations agricoles).

Voir aussi pour la filière lait :

- chapitre 7, production laitière, p. 72 ;

- chapitre 8, prix du lait, p. 100.

Produits fabriqués par les établissements laitiers

Unités : tonne millier de litres pour laits liquide en vrac et conditionnés	Bretagne			France métro.	Part de la Bretagne en 2015
	2014	2015	Évolution (%)	2015	(%)
Produits intermédiaires					
Lait liquide en vrac	230 194	221 620	- 3,7	2 567 259	9
Crème industrielle en vrac	79 747	80 961	1,5	243 353	33
Lait concentré en vrac	23 121	27 984	21,0	188 044	15
Lait en poudre en vrac	168 133	186 211	10,8	325 177	57
Babeurre liquide ou concentré (poids extrait sec)	6 453	5 800	- 10,1	20 147	29
Lactosérum liquide ou concentré (poids extrait sec)	68 080	68 102	0,0	500 701	14
Produits finis					
Laits liquides conditionnés	649 843	624 331	- 3,9	3 377 772	18
Crème conditionnée	78 464	90 470	15,3	420 906	21
Beurre	92 774	95 889	3,4	367 817	26
Laits fermentés (yaourts et autres)	78 549	75 998	- 3,2	1 565 040	0,5
Desserts lactés	10 882	12 381	13,8	703 407	2
Total fromages de vache (sauf fondus)	233 814	234 405	0,3	1 781 669	13
<i>dont : fromages frais de vache</i>					
<i>emmental</i>	28 680	30 721	7,1	657 930	5
<i>fromages de vache à pâte pressée non cuite</i>	127 835	128 157	0,3	253 318	51
	28 907	27 710	- 4,1	251 413	11
Produits dérivés de l'industrie					
Poudres de babeurre	8 966	8 382	- 6,5	29 273	29
Poudres de lactosérum	98 172	82 252	- 16,2	559 676	15

Source : SSP, enquête annuelle laitière

Productions laitières issues de l'agriculture biologique en Bretagne

Unités : liquides en 1 000 litres autres produits en tonnes	Établissements 2015	Quantité de produit		Part des produits AB en 2015 (%)	Part Bretagne/France (%)
		2014	2015		
Collecte de lait*	7	114 312	126 265	2,3	22
Yaourts et laits fermentés	8	17 885	18 630	24,5	36
Desserts lactés	6	1 569	2 020	16,3	30
Crème conditionnée	5	1 049	1 190	1,3	30
Beurre	5	4 506	4 943	5,2	57
Fromages frais de vache	6	3 383	3 196	10,4	36

(*) La collecte de lait bio en Bretagne est réalisée par 14 établissements auprès de 423 producteurs. Sur les 14 établissements, 7 sont basés en Bretagne.

Source : Agreste SSP - FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière

Présentation

En 2015, la Bretagne assure 38 % de la production nationale d'aliments pour animaux, un quart pour les aliments d'allaitement ou pour les bovins, un tiers pour ceux destinés aux volailles et trois quarts pour les aliments destinés aux porcs. Pour la cinquième année consécutive, la fabrication globale d'aliments pour animaux se réduit en Bretagne. Malgré des prix en baisse en 2014 et en 2015, la fabrication recule, mais de façon plus modérée en 2015 (- 0,5 %). Les prix des différents aliments pour animaux restent en effet élevés. Au niveau national, le recul de la fabrication est de même ampleur (- 0,4 %). Dans la région, l'activité recule pour les aliments d'allaitement (- 7,7 %), ainsi que pour ceux destinés aux bovins (- 5,1 %), aux porcins (- 1,5 %), et aux ovins-caprins (- 6,6 %). Plusieurs éléments expliquent ce recul : la baisse des effectifs, excepté pour les bovins ; le contexte de crise en 2015 pour les secteurs bovins et porcins ; le développement de la fabrication d'aliments à la ferme dans les exploitations porcines. À l'inverse, les aliments destinés aux volailles et aux lapins augmentent (respectivement de 2,6 % et de 5,6 %). Concernant la volaille, après une année 2014 marquée par la crise du poulet export, 2015 est favorable pour la fabrication d'aliments destinés aux poulets, aux dindes, et aux poudeuses. Les effectifs évoluent dans le même sens.

L'enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés pour animaux est réalisée tous les trois ans. En 2012, la Bretagne utilise 8,6 millions de tonnes de matières premières dont 54 % de céréales et 28 % de tourteaux. Depuis 2000, les industriels de l'alimentation animale développent les apports de tourteaux de soja en remplacement des farines animales. Suite à l'Agenda 2000, ils privilégient les céréales au détriment des oléo-protéagineux. Entre 2009 et 2012, les volumes des différentes matières premières utilisées augmentent, à l'exception des graines oléo-protéagineuses.

Pour en savoir plus

Site Agreste

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques-872/productions-animales-877/alimentation-animale-924/>

Publications

Agreste Chiffres et données - Mars 2014 - N°178 - « Les matières premières de l'alimentation animale en 2012 ».

Définitions

L'enquête de branche sur la fabrication d'aliments composés pour animaux est une enquête auprès des fabricants d'aliments composés pour animaux réalisée conjointement par le SNIA (Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale) pour le secteur privé et Coop de France Nutrition animale pour le secteur coopératif.

L'enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme a été réalisée pour la première fois sur l'année 1973. Elle est menée par le SSP tous les trois ans depuis 1979. Elle mesure les quantités de matières premières ou de co-produits agricoles incorporés dans les aliments composés et les aliments d'allaitement. Elle distingue environ 80 produits et répartit les fabrications selon leur destination : aliments pour bovins, porcins, volailles. L'enquête est exhaustive sur les établissements fabriquant plus de 5 000 tonnes d'aliments composés par an. Cela concerne près de 99 % de la production totale. Depuis 2012, l'enquête couvre la France métropolitaine et les Dom. En 2012, 304 établissements faisaient partie du champ de l'enquête « matières premières de l'alimentation animale », dont 264 ayant une activité principale dans les aliments composés, 34 dans les aliments minéraux et 6 dans les aliments d'allaitement. Les résultats globaux présentés ici ont été collectés par correspondance entre le 19 février et le 30 juin 2013. Ils ne concernent pas les établissements spécialisés dans la fabrication d'aliments d'allaitement.

Voir aussi :

- chapitre 8, prix des aliments pour animaux, p. 104 ;

- chapitre 10, aliments pour animaux en consommation intermédiaire, p. 124.

Production d'aliments composés pour animaux de ferme

Unité : tonne	Bretagne			France
	2013	2014	2015	2015
Aliments d'allaitement	102 092	86 414	79 749	337 387
Aliments pour bovins	1 118 378	1 136 052	1 078 167	4 294 088
Aliments pour porcins	3 876 938	3 756 931	3 701 263	5 067 622
Aliments pour volailles	2 998 836	2 936 022	3 011 712	8 823 645
Aliments pour lapins	62 522	52 091	54 983	354 607
Aliments pour ovins et caprins	9 226	8 268	7 721	627 557
Aliments pour autres animaux	92 878	120 469	124 749	1 561 505
Volume total	8 260 870	8 096 247	8 058 344	21 066 411

Source : SNIA, Coop de France nutrition animale

Matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés en 2012

Unité : millier de tonnes	Bretagne	France	Part Bretagne / France (%)
Céréales	4 675	10 560	44
dont : blé tendre	2 513	4 931	51
maïs	1 143	3 586	32
orge	680	1 254	54
Co-produits de transformation	732	2 656	28
Matières grasses	88	173	51
Produits déshydratés	107	649	16
Graines protéagineuses	118	294	40
Tourteaux	2 418	6 373	38
dont : soja	1 212	2 902	42
colza	706	1 980	36
Produits azotés divers	65	177	37
Additifs technologiques	97	196	49
Sels minéraux et pré mélanges	232	562	41
Produits divers (y compris laitiers)	40	134	30
Total	8 587	21 808	39

Source : SSP, enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés

Matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés

Unité : %	Bretagne				France
	2003	2006	2009	2012	2012
Céréales	55,3	55,6	54,6	54,4	48,4
Co-produits de transformation	8,7	9,0	8,4	8,5	12,2
Produits déshydratés	1,1	1,3	1,2	1,2	3,0
Graines oléo-protéagineuses	4,2	4,1	2,0	1,4	1,3
Tourteaux	24,4	23,8	27,5	28,2	29,2
Autres	6,2	6,3	6,3	6,3	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Quantités (1 000 tonnes)	9 340,4	8 687,0	8 302,4	8 587,4	21 807,9

Source : SSP, enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés